

Plus de **1000 chefs d'entreprises de l'Artisanat du Bâtiment** ont participé à la consultation Grand Débat organisée par les Capeb de Bretagne et Pays de la Loire. Ils ont formulé **plus de 80 000 avis**. Adhérents ou non de la CAPEB, les répondants sont représentatifs des 2 régions, de leur département, des différentes tailles d'entreprise et secteurs d'activités.

Retrouvez ci-dessous les **propositions concrètes** issues de l'analyse des résultats tant quantitatifs que qualitatifs.

Beaucoup de ces propositions ont été plébiscitées par un grand nombre de professionnels du bâtiment dès leur première évocation. Les propositions en italique ont été suggérées par des artisans et ont été soumises au vote de leurs pairs via une seconde vague de sondage. Recueillant toutes entre 70 % et 85 % d'approbation, elles ont été ajoutées au reste des propositions.

Vous pouvez bien entendu partager et diffuser ces propositions autour de vous pour donner plus de poids à la parole des TPE-PME.

Vincent Dejoie (peintre - 22) & Michel Brochu (menuisier - 44)
 Présidents des CAPEB Bretagne et Pays de la Loire
 CAPEB - 1^e organisation patronale de France

PROPOSITIONS issues de la consultation Grand Débat CAPEB

Thème 1 - Développement économique, fiscalité et dépenses publiques

Les propositions « fiscalité / création / gestion / R&D » :

1. Accélérer l'harmonisation à la baisse des règles fiscales en Europe
2. Modifier les règles qui permettent à des entreprises d'échapper à l'impôt en France
3. Modifier les règles fiscales pour que les TPE aient un régime d'imposition plus favorable que les grandes entreprises, afin de les inciter à investir et embaucher
4. Instaurer une TVA à taux réduit pour tous les travaux liés à la résidence principale
5. *Donner la capacité au chef d'entreprise de moduler facilement les prélèvements automatiques de charges sociales et fiscales s'il est en difficulté (suite à un impayé client par exemple)*
6. Diminuer les pénalités de retard appliquées par le service des impôts (disproportionnées par rapport aux pénalités appliquées dans les marchés privés)
7. Maintenir l'obligation de formation à la gestion des créateurs et développer leur accompagnement dans les premiers mois de l'entreprise
8. Avoir un seul interlocuteur pour accompagner le créateur d'entreprise dans toutes ses démarches
9. Pour les marchés publics, développer l'utilisation des coffres-forts numériques dans lesquels seront stockés les documents officiels de l'entreprise. Le donneur d'ordre y aurait alors accès pour consultation
10. Maintenir le principe d'allotissement dans les marchés publics
11. *Inclure dans le système d'attribution des marchés publics, une bonification pour les entreprises installées à proximité des chantiers*
12. *Dans les marchés publics, inclure dans la mission de la maîtrise d'œuvre, des contrôles en cours et fin de chantier pour vérifier la conformité des travaux au marché*
13. Simplifier les démarches ou être accompagné pour les démarches liées à la formation : charge administrative des demandes de prises en charge, délai de remboursement à rallonge...

- 14.** Mettre en place un dispositif obligeant le salarié qui a bénéficié d'une formation longue dans laquelle l'entreprise s'est fortement impliquée à rester dans celle-ci un certain temps ou à indemniser l'entreprise
- 15.** Développer un dispositif de mutualisation du financement d'une fonction "recherche et développement" entre plusieurs entreprises et favoriser les pépinières ou tout autre type de cellule d'innovation en groupement d'entreprises
- 16.** Diminuer le taux d'auto-financement nécessaire pour bénéficier de certains dispositifs de financement (appel à manifestation d'intérêt, FSE...) pour les TPE
- 17.** Faciliter l'imputabilité du temps passé par le chef d'entreprise et les salariés pour le calcul du crédit d'impôt recherche
- 18.** Favoriser les échanges avec les universités/écoles et centres de recherche

Les propositions « employeur / métier / formation » :

- 19.** Rationaliser et simplifier les normes techniques
- 20.** Compte tenu de la complexité du droit du travail, de son évolution constante et du nombre important d'obligations qui pèsent sur l'employeur, développer le "droit à l'erreur" de la part de l'employeur qui a du mal à suivre les évolutions des règles
- 21.** En matière de sécurité, développer la prévention avant la pénalisation en organisant des réunions locales d'échange entre les professionnels, les services de santé au travail et l'Inspection du travail
- 22.** Limiter les effets de seuil
- 23.** Donner une souplesse à la durée du travail
- 24.** Simplifier les démarches pour se séparer d'un salarié
- 25.** Répartir le coût des indemnisations maladie professionnelle sur l'ensemble des employeurs du salarié concerné et pas seulement sur le dernier employeur
- 26.** Avoir la possibilité de verser chaque année une prime exceptionnelle exonérée de charges et fondée sur le mérite pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés
- 27.** Valoriser l'apprentissage et développer l'image des métiers du bâtiment parce qu'il y a un manque flagrant de main d'œuvre dans le secteur
- 28.** *Permettre de rentrer en apprentissage à tout âge*
- 29.** Faire découvrir les métiers manuels en favorisant les stages en entreprise
- 30.** Augmenter la durée des stages en entreprises dans les formations demandeurs d'emploi
- 31.** Agir sur l'amélioration des conditions de travail pour attirer des jeunes
- 32.** Renforcer la partie pratique dans les CFA et intégrer les "formations obligatoires" liées à la sécurité dans les cursus des apprentis
- 33.** Améliorer la formation dans les CFA en organisant le retour régulier des formateurs en entreprises
- 34.** Poursuivre la simplification des règles autour de l'apprentissage : charge administrative du montage de dossier, règles sur le temps et les conditions de travail, sur-sécurité, service de santé au travail avec des délais trop longs...

Thème 2 - Organisation de l'État et des services publics

1. Améliorer la couverture internet dans les territoires
2. Supprimer les démarches administratives inutiles comme l'attestation de TVA à 10% pour les travaux d'entretien et de dépannage.
3. *Avoir un guichet unique pour réaliser toutes les démarches administratives de l'entreprise (créer l'entreprise, embaucher, gérer ses salariés, régler les charges et impôts, fermer l'entreprise...)*
4. Améliorer la qualité d'accueil dans les services publics qui traitent les demandes des entreprises et dans les services administratifs en charge des démarches pour les travailleurs indépendants en élargissant les plages horaires d'ouverture téléphonique pour correspondre au rythme des entreprises et en formant les agents
5. *Avoir accès aux services publics au niveau des communautés de communes*
6. *Développer dans les communautés de communes des conseils de développement économiques locaux avec les chefs d'entreprise, les élus, les représentants des corps intermédiaires et les citoyens*
7. *Développer des pôles d'information proches des citoyens, au niveau des communautés de communes, qui permettent aux particuliers de connaître l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent recourir pour améliorer leur habitat (rénovation thermique, accessibilité, qualité de l'air, assainissement...)*
8. Améliorer le fonctionnement de Pôle emploi dans l'accompagnement des TPE car il est considéré comme peu réactif et performant aussi bien du côté des candidats que des entreprises
9. Transformer la carte BTP en une carte personnelle liée au salarié comme une carte vitale. Elle ne serait donc plus liée à l'employeur.
10. Rationaliser les obligations de formation autour de la sécurité : trop d'obligations de formation différentes, souvent trop longues et dont le renouvellement est trop fréquent (exemple : CACES)
11. Supprimer les régimes particuliers de protection sociale
12. *Aligner les droits sociaux des travailleurs indépendants sur ceux des salariés : durées de carence, arrêts maladie, droit au chômage, indemnités journalières, complémentaire, retraite...*
13. *Après avoir harmonisé les assiettes, remplacer les différents taux de cotisations liées au salaire par un taux unique, l'URSSAF assurant ensuite la répartition entre les caisses*
14. Repenser le système de "santé au travail" (ex Médecine du travail) dont on a l'impression qu'il ne sert plus à rien et qui ne semble plus en adéquation avec le fonctionnement d'une entreprise.
15. Le service de santé au travail pourrait-il être mobile ? Il se déplacerait dans l'entreprise et pourrait apporter des conseils concrets d'amélioration des postes de travail et rencontrer tous les salariés et le chef d'entreprise en une seule fois. Cela limiterait la fracture urbain/rural et éviterait de perdre des heures de travail à l'entreprise

À noter : près de 50 % des répondants sont favorables à la suppression des départements au profit des communautés de communes et de la région, alors que 37 % y sont hostiles

Thème 3 - Transition écologique

1. Simplifier, stabiliser et étendre les aides à la rénovation énergétique pour les particuliers afin de déclencher des travaux de rénovation. Aujourd’hui, il y a un empilement d'aides complexes et épargillées. Les propriétaires ayant des revenus intermédiaires sont exclus de ces dispositifs : leurs revenus sont trop élevés pour accéder aux aides, mais trop faibles pour engager des travaux importants
2. Grâce à la fiscalité écologique, financer la recherche pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles. Ces recherches permettront de faire émerger rapidement des matériaux recyclés et/ou plus sains sur le marché à des prix abordables. Impliquer les professionnels dans ces recherches pour que les solutions soient adaptées à la réalité
3. Renforcer la taxation des matériaux polluants pour la santé et la planète et appliquer une fiscalité plus avantageuse pour les produits plus respectueux de l'environnement
4. Créer des systèmes de notation/d'étiquetage des matériaux/procédés pour avoir connaissance de l'impact des choix constructifs sur la santé et celle de la planète
5. Encourager les circuits courts pour limiter les impacts sur la nature et redynamiser l'économie locale. Limiter l'import de matériaux/matériels pour limiter l'empreinte carbone du secteur
6. Amener les industriels à trouver des solutions pour diminuer le suremballage des matériels et matériaux et/ou utiliser des emballages recyclables
7. Pour sortir du tout diesel, aligner très rapidement la fiscalité de l'essence sur celle du diesel pour les entreprises
8. Pour que les professionnels du bâtiment s'équipent en véhicules plus propres, développer une offre de véhicules adaptée (besoin de transporter des charges lourdes, autonomie suffisante) et des aides au financement de la transformation des flottes (prime de remplacement / aide pour l'installation de bornes de recharge dans l'entreprise / crédit d'impôt ou défiscalisation pour l'achat de véhicules propres / des crédits spécifiques bonifiés...)
9. Autoriser l'accès des pros à toutes les déchèteries existantes et créer des filières de recyclage locales et à prix abordables pour les entreprises du bâtiment. Inclure les professionnels dans leur création et gestion en lien avec les collectivités locales

Thème 4 - Démocratie et citoyenneté

1. Renforcer le rôle des organisations professionnelles
2. Rendre obligatoire l'audition des organisations professionnelles avant tout vote au Parlement
3. Valoriser et renforcer le rôle du CESE et des CESE régionaux dans les processus décisionnels
4. *Pour améliorer la compréhension des problématiques des TPE par les élus, inclure pendant leur mandat une période d'immersion dans ces entreprises Favoriser l'implication des chefs d'entreprise dans la vie publique*
5. *Pour développer l'engagement des chefs d'entreprise (TPE) dans la vie politique, mettre en place un système financier d'accompagnement de l'entreprise (réduction de charges, management de transition...)*

Et les chefs d'entreprises disent aussi très souvent...

- "la quantité de contraintes pesant sur l'employeur nous découragent très souvent"
- "les rémunérations des membres du Gouvernement, des parlementaires, des hauts fonctionnaires semblent disproportionnées"
- "il faut encourager fortement les circuits courts et l'économie de proximité"